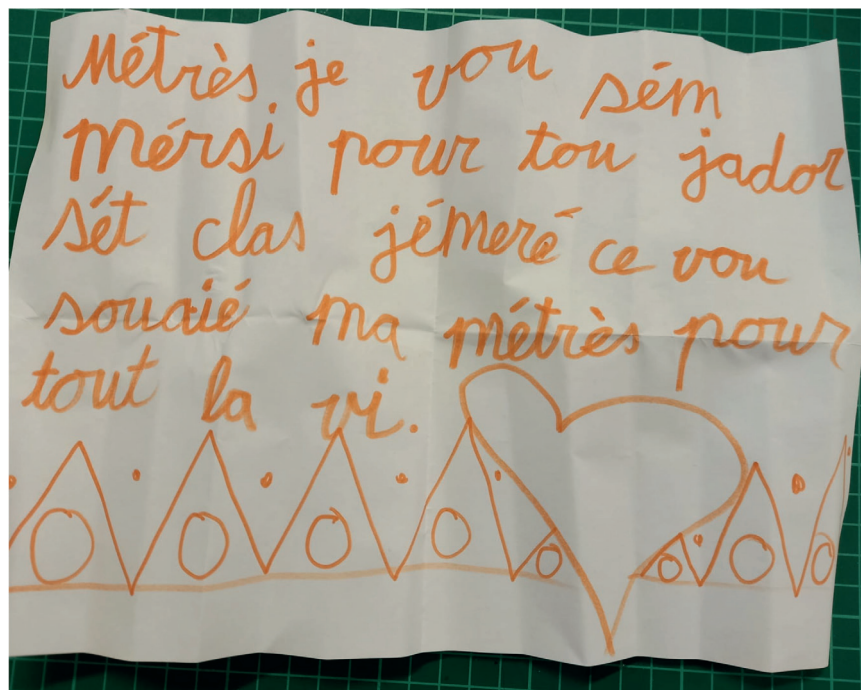


Métrès je vou sém

Vous n'avez pas compris du premier coup ? Rassurez-vous, moi non plus ! Et pour cause: sans une bonne orthographe, on ne peut pas communiquer clairement. En prime, on est stigmatisé socialement. Mais jusqu'où pousser les exigences sans le faire au détriment d'autres apprentissages, tout aussi essentiels ? Et puis... la langue française est vivante. Pourquoi vouloir absolument la figer ?



Petit mot écrit par Sophie à sa fille, enseignante en classes primaires

Il y a quelques temps, ma fille, qui est enseignante en classes primaires, m'a envoyé le charmant petit mot de Sophie¹, neuf ans, que je reproduis ici. Il m'a fallu un bon moment pour déchiffrer ce qu'elle avait écrit (tout comme vous, j'imagine). Pourtant, Sophie est francophone, de parents francophones. Et elle a neuf ans. Disons qu'elle a encore une bonne marge de progression. Soit dit en passant, ce serait sûrement la même chose si elle était anglophone. En revanche, si elle était italienne, elle aurait probablement moins de peine.

L'orthographe française n'est pas intuitive. Beaucoup de mots s'écrivent différemment mais se prononcent exactement de la même manière. On ne va pas s'infliger ici un cours sur les phonèmes qui ont plusieurs graphèmes, ni sur les homophones, homographes et homonymes. Mais prenons un simple exemple. Mal orthographiée, cette phrase de Pierre Corneille: «*Le désir s'accroît quand l'effet se recule*», pourtant pleine de profondeur métaphysique, pourrait nous faire pénétrer dans une tout autre dimension (d'ailleurs, je me relirai avec soin... une coquille est

si vite arrivée, je ne veux surtout pas qu'on entende ce que je n'ai pas dit... et que ce sacré Corneille voulait qu'on entende).

Le plaisir de jouer avec la langue est la récompense de l'effort consenti à la maîtriser. En même temps, le niveau de compétence acquis devient un marqueur social. C'est probablement pour ça que l'orthographe française n'a pas été simplifiée. Bien au contraire, notre langue privilégie la complexité pour conserver, par exemple, la trace de l'étymologie (le «*ph*» à la place du «*f*» pour les mots

Le plaisir de jouer avec la langue est la récompense de l'effort consenti à la maîtriser.

d'origine grecque). Il est intéressant de relever que, en dehors de l'anglais et du français, la plupart des langues transcrites en caractères latins ont une orthographe essentiellement phonétique, comme l'italien ou l'allemand. Mais, contrairement aux Italiens, nous avons la fierté de savoir que «*un physique d'enfer*», ça vient du grec...

Il est évident qu'une bonne orthographe est indispensable pour communiquer efficacement, éviter les malentendus et les calembours involontaires. C'est la mission de

l'école d'assurer cet apprentissage de base, au même titre que le calcul. Mais l'école a également une autre mission, tout aussi importante: faire que nos enfants aient «*plustost la teste bien faicte que bien pleine*»³.

Les deux choses vont de pair, me direz-vous. Et vous avez parfaitement raison. Le fond ne va pas sans la forme. La forme doit être au service du fond, non l'inverse. Et en français, nous sommes censés maîtriser des règles telles que: lorsque le participe passé du verbe coûter est employé au sens propre, il est invariable; mais il est variable lorsqu'il est utilisé au sens figuré⁴. Pourquoi encombrer nos têtes blondes avec ces règles inutilement complexes, au détriment d'autres enseignements ? Montaigne se retournerait dans sa tombe. Et nos enseignants ne savent plus à quels saints se vouer.

La petite Sophie doit impérativement apprendre à mieux écrire. Pour être comprise, pour ne pas se discréditer. Mais elle doit aussi acquérir d'autres compétences, parmi lesquelles structurer sa pensée et développer son esprit critique afin de devenir autonome en tant qu'adulte responsable dans la société où nous vivons. Il ne faut pas se faire d'illusions: Sophie, comme beaucoup d'entre nous, ne gagnera probablement jamais de concours de dictée. Mais elle aura peut-être un prix Nobel de médecine, pourquoi pas ? Pour autant que ses



mauvaises notes en français ne lui barrent pas la route des études.

Il faut choisir ses batailles. Je comprends bien l'importance de l'orthographe et de la grammaire. Mais je ne comprends pas l'énergie investie pour conserver des règles qui n'apportent rien et qui sont parfois tout simplement inapplicables. Les langues évoluent depuis toujours. Vouloir les figer est un combat d'arrière-garde. Je suis pour que nos enfants aient la tête plutôt bien faite que bien pleine. Je suis pour simplifier l'orthographe et la grammaire.

Gilbert Bapst
Vouvry

¹ Prénom d'emprunt

² «*Polyeucte Martyr*», Acte I, Scène 1, Pierre Corneille, 1643

³ *Essais*, I, 26, *De l'institution des enfants*. Michel de Montaigne

⁴ «*Les cent mille francs que cette maison m'a coûtés*», mais «*les efforts que cette maison m'a coûtés*». Prenez le temps de regarder: «*La vérité sur le PARTI-CIPE PASSÉ avec AVOIR*» sur la chaîne Youtube *Linguisticae* de Romain Filstroff. Il y a une scène qu'il ne faut pas rater avec le ministre français de l'Education nationale.

Loi Netflix

Le PLR Suisse soutient le référendum sur la Lex Netflix

Lors de l'assemblée des délégués qui s'est tenue à Montreux, les délégués du PLR Suisse se sont prononcés contre la nouvelle loi sur le cinéma. Le PLR Suisse se rallie ainsi au comité référendaire national contre la Lex Netflix.

La nouvelle loi sur le cinéma contraint les fournisseurs de streaming suisses et étrangers tels que oneplus, Netflix, Amazon ou Disney+ à réserver chaque année au moins 30 % de leur offre de films à des films européens et à marquer ces films de manière particulière. En outre, les acteurs concernés devront à l'avenir verser au moins

quatre pour cent de leur chiffre d'affaires réalisé en Suisse à l'industrie cinématographique suisse; à défaut, ils devront verser une taxe correspondante à l'Office fédéral de la culture. Alec von Barnekow, vice-président des Jeunes Libéraux-Radicaux Suisse, se réjouit du soutien du PLR Suisse: «*La loi sur le cinéma est une attaque*

frontale contre la liberté de choix et le porte-monnaie des consommateurs. Le PLR Suisse se range, comme nous, derrière les consommateurs et combat cette loi illibérale - cela fait plaisir ».

L'industrie cinématographique suisse est déjà soutenue à hauteur de plus de 100 millions de francs suisses par an.

Ce qui la dérange, c'est que ses films et ses séries ne sont pas consommés en masse, contrairement aux productions étrangères de films et de séries. C'est pourquoi elle exige désormais un quota de films et un impôt sur les films, tous deux à la charge des consommateurs. Nous nous y opposerons de toutes nos forces. Notre campagne débutera dès que la Chancellerie fédérale aura validé notre référendum.

Alec von Barnekow, vice-président des Jeunes Libéraux-Radicaux

